



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LA RECTRICE D'ACADÉMIE



Grenoble, le 26 mars 2020

La rectrice de l'académie de Grenoble

à

Mesdames et Messieurs les responsables
légaux des élèves

Cabinet de la rectrice

Réf N° 2020-034

Affaire suivie par
Le Cabinet

Téléphone
04 76 74 70 20

Mél :
ce.recteur
@ac-grenoble.fr

**7, place Bir-Hakeim
CS 81065 - 38021
Grenoble cedex 1**

Madame, Monsieur,

Le Président de la République a annoncé jeudi 12 mars au soir des mesures exceptionnelles pour faire face à l'urgence de santé publique de portée internationale qui touche notre pays. Depuis lundi 16 mars 2020, vos enfants ne sont plus accueillis dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités. Le Président de la République s'est une nouvelle fois exprimé le 16 mars au soir pour que nous prenions conscience de l'ampleur de la crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés et que nous prenions tous et toutes les mesures qui s'imposent pour ralentir la propagation du virus.

Dans ce contexte de crise, l'Éducation Nationale est entièrement mobilisée autour de deux priorités : soutenir les personnels de santé en assurant l'accueil de leurs enfants et assurer la continuité administrative et pédagogique des établissements scolaires.

Nous organisons ainsi sur l'ensemble du territoire de l'académie de Grenoble, en lien avec les collectivités territoriales et les autres services de l'État, l'accueil de l'ensemble des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, qui ne disposent pas de solution alternative de garde. Des centaines de personnels de l'Éducation Nationale se sont portés volontaires dans l'académie pour assurer cet accueil et je tiens à les remercier d'avoir participé à cet immense élan de solidarité nationale.

Je comprends vos inquiétudes et préoccupations concernant la poursuite des apprentissages de vos enfants durant cette période de fermeture des écoles et établissements. Je tiens à vous rassurer : tous les personnels de l'Éducation nationale sont mobilisés et au travail pour assurer la continuité pédagogique. Les professeurs ne comptent ni leur temps, ni leur énergie pour suivre leurs élèves à distance et les faire progresser et veillant à maintenir un lien régulier individuel avec chacun et chacune. Les enseignants, les directeurs d'écoles, les chefs d'établissement et leurs équipes travaillent de concert avec les corps d'inspection afin de construire en équipe une nouvelle organisation du temps de travail des

enfants et des méthodes d'apprentissages. Ils apportent également à chaque élève une offre variée de supports pédagogiques, parmi lesquels « Ma classe à la maison », un outil développé par le Cned à destination de tous les élèves de la maternelle à la Terminale. Ils sont vos interlocuteurs pour toutes les questions que vous vous posez, notamment sur votre rôle dans cette situation inédite « d'école à la maison » ou encore sur les difficultés que vous pourriez rencontrer avec les outils numériques.

Les manuels et cahiers scolaires sont aussi de précieux outils pour permettre à vos enfants de progresser dans leurs apprentissages, en permettant de limiter leur temps d'exposition face aux écrans. La lecture, les activités manuelles et les jeux de société sont également des sources importantes d'apprentissage.

Dans cette période particulière, il est important que vos enfants puissent prolonger les séquences pédagogiques par les apports de ressources culturelles. De nombreux médias nationaux ou locaux ont répondu à l'appel du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et participent à l'initiative « [Nation apprenante](#) » en proposant des programmes éducatifs. Vous pouvez utilement conseiller à vos enfants de se rendre notamment sur :

- **Lumni.fr** : la plateforme éducative de l'audiovisuel public qui permet un accès à la culture, au savoir et à la connaissance. Elle propose aux enfants seuls ou accompagnés d'apprendre autrement, de prolonger les cours et de comprendre le monde qui nous entoure à travers des contenus vidéos et audios, des jeux et des articles.
- **France 4** propose des cours donnés par des professeurs pour tous les niveaux scolaires du lundi au vendredi.
- De l'école primaire au lycée, **Educ'ARTE** met à disposition des enseignants et de leurs élèves un catalogue de plus de 1000 programmes. Sélectionnés par des enseignants en fonction de leur intérêt pédagogique, les contenus sont indexés par discipline et niveau scolaire.
- **L'application Radio France** propose une rubrique « Nation apprenante » comprenant l'ensemble des contenus éducatifs de ses chaînes. L'ensemble de ces programmes seront également accessibles en podcast, en streaming ou en replay sur les sites internet du ministère ou sur les sites et les plateformes numériques de l'audiovisuel public.

De nombreuses informations sont aussi accessibles sur le site académique www.ac-grenoble.fr ainsi que sur le site national du ministère www.education.gouv.fr ; vous y trouverez notamment un vade-mecum sur la continuité pédagogique, qui apporte des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les familles et les professionnels de l'éducation. Mais il vous faut avant tout faire confiance aux enseignants de vos enfants, qui sont les mieux placés pour suivre leur scolarité.

La cellule d'aide et conseil des usagers du rectorat est à votre écoute au 04 76 74 70 01, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, pour répondre à vos interrogations. Plus généralement, les écoles, collèges et lycées, ainsi que le rectorat et les directions des services départementaux de l'Éducation Nationale continuent d'exercer leurs missions et peuvent être contactés par téléphone ou messagerie électronique.

Dans cette période difficile, il convient que chacun reste vigilant face aux fausses informations véhiculées sur les réseaux sociaux et qui peuvent influencer les jeunes plus que les autres. En effet, le seul moyen efficace pour nous protéger et protéger les personnes les plus fragiles reste de limiter la propagation du coronavirus en respectant strictement les règles de confinement et en appliquant systématiquement les gestes barrières.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, que tous les personnels de l'académie de Grenoble sont engagés à vos côtés pour permettre à vos enfants de poursuivre leurs apprentissages en cette période inédite, comme ils seront engagés, à la sortie de cette crise, à accompagner tous les enfants à un retour à la normale, et en particulier ceux qui auraient rencontré des difficultés dans ce cadre exceptionnel. Je peux vous assurer qu'aucun élève ne sera pénalisé par cette crise et surtout que nous n'en laisserons aucun au bord du chemin.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hélène Insel', with a horizontal line underneath the name.

Hélène Insel